



Construction d'un abris de jardin sur terrain non constructible

Par **doudou_old**, le **13/11/2007** à **18:04**

bonjour;rnjaimerais fabriquer une petite cabane de jardin de moins de 18 m2 sur un terrain boisé classé zone naturel pour pouvoir mettre mes outils de jardinage.rn jai demandé une permission au maire qui a été refusé mais beaucoup de personnes me disent qu'il est possible de fabriquer un petit chalet ou cabane de jardin si celle ci ne dépasse pas 18 m2. la faire sur pilotis ne me dérange pas car c peut être interdit de faire une fondation béton ou autre, chose que je conçois parfaitement.rnpourriez vous me répondre ou m'indiquer vers quel organisme puis je me tourner pour être sûr d'être dans mes droits.rnmerci